

## Introduction à la recherche

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>14</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>M73-IR1</b>
Semestre	<b>7</b>	Heures TD	<b>28</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>1</b>	Session de rattrapage	<b>oui</b>		

**Responsable :** M. Marchand

### Objectifs pédagogiques

L'enseignement d'« Introduction à la recherche » propose aux étudiants de master 1 de s'approprier les différentes formes et modalités de la recherche en architecture. Au-delà de la découverte d'une forme de pratique de l'architecture, il s'agit de comprendre ce qui constitue et caractérise un processus de recherche, quel que soit le contexte dans lequel il est mené. La recherche en architecture est appréhendée ici dans toute sa complexité en multipliant les regards pluridisciplinaires.

### Contenu

Afin d'interroger les enjeux contemporains de la recherche en architecture, l'enseignement comprend trois volets.

1. Un premier volet intitulé « Parcours de chercheurs » s'organise autour d'interventions multiples et variées d'architectes, de chercheurs, de doctorants et d'étudiants. Ces séances permettent d'offrir une vision d'ensemble des possibilités permises par la recherche dans la profession et d'analyser des projets de recherche en cours.
2. Un deuxième volet « Outils du chercheur », vise à dispenser les principales connaissances liées aux approches méthodologiques relatives à la recherche en architecture. À partir de l'étude de projets de recherche finalisés menés par les laboratoires de l'école, ce cours introduit les spécificités méthodologiques empruntées aux autres disciplines (histoire, philosophie, sociologie et ingénierie) et l'adaptation des outils utilisés par les chercheurs.
3. Un troisième volet « Expérimentation » permet aux étudiants de mener en équipe une recherche inédite et de s'approprier les principales étapes d'une démarche de recherche à travers la réalisation d'un poster de recherche et d'un article. Chaque année, il est proposé aux étudiants de travailler autour d'une thématique de recherche commune sur le modèle de l'appel à communications afin de construire un événement scientifique dédié en fin de semestre : une exposition collective.

### Mode d'évaluation

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- situer une production scientifique, au regard des principales formes et des principaux enjeux de la recherche en architecture, dans le cadre d'un texte de synthèse ;
- identifier les étapes et les éléments structurants d'une démarche de recherche (notamment l'état de l'art, la problématique, la démarche et les résultats), dans le cadre d'un texte de synthèse ;
- construire une analyse croisée de ressources documentaires, à partir d'une problématique reposant sur la réalisation d'un état de l'art ciblé ;
- justifier une méthodologie de recherche au regard de la problématique et de l'état de l'art, dans le cadre d'une recherche pluridisciplinaire menée sur le semestre.
- affirmer et défendre un positionnement critique et scientifique, à partir de l'analyse croisée de différentes sources documentaires ou résultats d'enquêtes ;
- rédiger des textes de synthèse concis, clairs et correctement structurés, en vue de restituer l'analyse de résultats scientifiques ;
- adopter les codes (graphiques et textuels) du poster, comme outil de communication scientifique, pour restituer et transmettre l'analyse de résultats de recherche ;
- présenter grâce à un oral clair, précis et structuré les résultats de l'analyse de productions scientifiques réalisée dans le cadre d'un poster.

### Travaux requis

Trois crédits ECTS sont associés à l'enseignement, soit environ 90h de travail (dont 43h en cours).

Dans la moitié des heures restantes, différents éléments supports d'évaluation sont demandés au cours du semestre, à savoir :

- un article reprenant les codes et exigences des publications scientifiques à créer en équipe (travail en trinôme) ;
- un poster de recherche à créer en équipe (travail en trinôme) ;
- une présentation orale de fin de semestre (travail en trinôme).

Une partie de la note de l'enseignement prend en compte la participation aux TD et le contrôle continu.



